

3

ÉTHIQUE

INTRODUCTION

Au cœur de Lùkla réside la nécessité d'opérer dans le respect des normes éthiques. Notre politique éthique est bien plus qu'un simple ensemble de règles ; elle incarne notre engagement envers l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Nous sommes certains que le succès durable d'une entreprise est lié à sa conduite éthique. C'est pourquoi, nous nous engageons à créer un environnement où chaque action est guidée par des principes moraux. Cette politique façonne nos interactions avec nos parties prenantes et influence nos décisions commerciales. En partageant cette politique éthique, nous affirmons notre engagement à être un acteur responsable, contribuant ainsi à offrir un environnement commercial empreint de confiance, d'équité et de durabilité.

RESPECT DE LA LOI

Lùkla et ses collaborateurs s'engagent à respecter scrupuleusement les lois et règlements en vigueur dans tous les pays où ils exercent leurs activités.

Chaque collaborateur veille à éviter toute activité ou comportement susceptible de conduire, que ce soit pour lui-même, d'autres collaborateurs, son entreprise ou le Groupe, à des pratiques illicites.

Bien que l'on ne puisse exiger de chaque individu qu'il soit un spécialiste de la législation applicable à son domaine professionnel, chaque collaborateur s'efforce d'acquérir une connaissance suffisante des règles de droit qui régissent ses activités, que celles-ci se situent en France ou à l'étranger.

Cette connaissance minimale permet à chaque collaborateur de déterminer le moment où il est nécessaire de solliciter des conseils auprès de sa hiérarchie, des services juridiques, des ressources humaines, ainsi que, le cas échéant, des conseils du Groupe.

Le strict respect des règles de droit en matière de corruption, de concurrence, d'embargo et de réglementation boursière est considéré comme essentiel. Il en va de même pour les règles relatives au respect des droits humains et des libertés fondamentales, au travail et à l'emploi, à l'hygiène, à la santé et à la sécurité, à la protection des données personnelles, ainsi qu'à la préservation de l'environnement.

RESPECT DES PERSONNES

La gestion des ressources humaines, l'animation des collaborateurs de Lùkla, ainsi que les relations entre les collaborateurs, reposent sur les principes de confiance et de respect mutuels, avec une attention particulière pour traiter chacun avec dignité.

Lùkla s'engage à mettre en œuvre une politique sociale et droits de l'homme (voir chapitre 1) équitable et conforme aux lois, prohibant notamment toute forme de discrimination illégale. Toute pression, poursuite, ou harcèlement moral ou sexuel est formellement interdit.

CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Au sein de Lùkla, la confidentialité et la protection des données est non négociable pour une gestion éthique de l'information de nos clients, de nos partenaires et de nos collaborateurs. Nous mettons en œuvre des mesures strictes pour garantir que ces informations restent sécurisées, confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de nos activités autorisées. En respectant les normes réglementaires, nous garantissons un niveau élevé de sécurité tout en renforçant la confiance de nos parties prenantes. Cette approche inclut des initiatives de sensibilisation et de formation pour nos employés, ainsi que de la transparence concernant la collecte et le traitement des données.

RESPECT DE LA CONFIDENTIALITÉ ET DE LA VIE PRIVÉE & RGPD

Au sein de Lùkla, nous attachons une importance primordiale au respect des données, à la protection de la vie privée et à la conformité avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Nous garantissons la confidentialité et l'intégrité des informations que nous traitons, pour toutes nos parties prenantes.

En accord avec notre politique RSE, nous mettons en place des mesures strictes pour assurer une collecte, un stockage et un traitement des données transparents et sécurisés. Cette démarche reflète notre engagement envers une éthique professionnelle irréprochable et renforce la confiance que nos parties prenantes placent en nous. Pour toutes questions ou réclamations, n'hésitez pas à contacter notre Data Protection Officer (DPO) à l'adresse dpo@luklagroup.com

NORMES ISO 9001 ET ISO 27001024

Les normes ISO 9001 et 27001 sont des normes internationales qui visent à améliorer la gestion et la qualité des processus au sein des entreprises. Elles sont délivrées par des organismes indépendants. Chacune de ces normes se concentre sur des aspects spécifiques :

ISO 9001 (Système de Management de la Qualité) afin d'améliorer la qualité des produits et services du Groupe,

ISO 27001 (Système de Management de la Sécurité de l'Information) afin de protéger les informations sensibles et garantir la sécurité de l'information.

Ces normes sont essentielles pour le Groupe car elles permettent de :

Donner confiance à nos clients et prospects sur la qualité de nos services, la protection des données et leurs disponibilités,

Optimiser nos processus et donc d'améliorer notre productivité interne,

Impliquer nos collaborateurs, valoriser et développer leurs compétences.

ISO 9001 - ENGAGEMENT ENVERS LA QUALITÉ

Lùkla définit les critères d'un système de gestion de la qualité efficace au sein de son organisation. L'objectif primordial de l'ISO 9001 est d'assurer la satisfaction du client en fournissant des produits ou services conformes à des normes de qualité élevées.

Au sein du Groupe, nous avons intégré les normes de qualité ISO 9001 pour garantir l'excellence opérationnelle dans l'ensemble de nos activités. Cette démarche se concrétise par une approche méthodique de la gestion de la qualité, de la planification à l'amélioration continue. Nous nous engageons à répondre aux besoins de nos clients, à fournir des produits et services conformes à des normes élevées, tout en maintenant un niveau constant de satisfaction client.

ISO 27001 - SECURITÉ DE L'INFORMATION

En respectant la norme ISO 27001, nous garantissons la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations sensibles que nous traitons. Des politiques de sécurité strictes, des contrôles d'accès rigoureux, et une gestion proactive des risques contribuent à maintenir un environnement sécurisé.

PROCESSUS D'ACCRÉDITATION ET DE CERTIFICATION

Nous adoptons un processus d'accréditation et de certification régulier selon les normes ISO 9001 et ISO 27001. Nous soumettons nos opérations à des audits indépendants pour garantir la conformité continue et démontrer notre engagement envers l'amélioration continue.

ANTI-CORRUPTION ET ANTI-FRAUDE

En tant qu'entreprise responsable, nous œuvrons activement pour lutter contre la corruption et la fraude et pour prévenir toute forme de malversation, en mettant en place des politiques rigoureuses, des formations adéquates et des mécanismes de signalement confidentiels. Cette détermination à promouvoir des pratiques commerciales éthiques contribue à forger une réputation d'intégrité et de confiance.

LOI SAPIN II

Notre politique anti-corruption est ancrée dans le respect de la Loi Sapin II. Nous considérons la lutte contre la corruption comme un impératif moral et une exigence légale. Les actes de corruption sont en totale opposition aux valeurs du Groupe et aux principes éthiques auxquels il adhère. La négociation et l'exécution des contrats ne doivent en aucun cas donner lieu à des comportements ou actions pouvant être qualifiés de corruption active ou passive envers ou de la part d'entités publiques ou privées, ou de complicité de trafic d'influence ou de favoritisme. Il est souligné que la commission de ces infractions par des intermédiaires, agents commerciaux ou consultants peut entraîner la responsabilité de celui qui les a mandatés, avec la même sévérité que s'il avait lui-même commis les actes directement.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

La gestion transparente des conflits d'intérêts est une priorité pour Lùkla, intégrée dans nos pratiques d'achats responsables. Nous reconnaissons que la gestion efficace des conflits d'intérêts est essentielle pour garantir l'intégrité et la confiance dans nos opérations. Cette démarche garantit que nos décisions d'achat sont prises de manière objective, alignées sur les intérêts de nos parties prenantes et conformes aux normes éthiques les plus strictes.

CADEAUX CLIENTS

Nos règles concernant les cadeaux clients reposent sur la transparence, le respect des lois et des réglementations applicables. Nous reconnaissons la valeur des relations professionnelles, mais nous évitons toute pratique de corruption ou d'influence indue. Des lignes directrices claires définissent les limites appropriées pour les cadeaux clients et nous demandons la déclaration de ces transactions. Cette procédure garantit que nos relations d'affaires reposent sur des bases équitables.

En combinant notre conformité à la Loi Sapin II, la gestion proactive des conflits d'intérêts et la modération dans les cadeaux clients, Lùkla affirme avoir des pratiques commerciales éthiques. Nous demeurons vigilants face aux risques, éduquons nos équipes et adaptons nos politiques pour maintenir des standards élevés dans toutes nos relations commerciales.

Les cadeaux, repas d'affaires ou divertissements sont offerts ou acceptés uniquement par simple courtoisie, conformément aux pratiques commerciales courantes qui excluent toute tentative d'influence sur des décisions commerciales. En tout état de cause, les cadeaux en espèces sont interdits. Les employés de Lùkla doivent également faire preuve de prudence à l'égard des «cadeaux» offerts à des tiers.

Les cadeaux ne doivent pas être offerts dans l'intention d'inciter le bénéficiaire à agir de manière abusive dans le cadre de toute décision commerciale. Lùkla sélectionne ses fournisseurs exclusivement sur la base du mérite, en tenant compte de critères tels que le prix, la qualité et la fiabilité.

Pour éviter de donner l'impression que les fournisseurs sont retenus autrement que sur la base du mérite, Lùkla interdit à ses salariés d'accepter les divertissements, les cadeaux ou toute autre forme de gratuité proposés par des personnes sollicitant un marché ou un achat de Lùkla, à l'exception des courtoisies commerciales courantes dont la fréquence et la valeur sont raisonnables (au plus 250€ par personne et par an).

En plus de la limitation en termes de montant, Lùkla demande que tout cadeau ait un objet ou une occasion et que celui-ci soit exposé de manière transparente. Aucun cadeau ne peut être reçu d'une même personne morale ou physique au-delà du volume de 4 au cours d'une même année, ou de trois au cours du même trimestre calendaire.

FORMATIONS ET SENSIBILISATIONS

SYSTÈME DE SIGNALEMENT

Chez Lùkla, nous croyons en la force de la transparence et de la communication ouverte. C'est dans cette optique que nous avons mis en place un système de signalement

Ce canal confidentiel permet à nos employés, partenaires et autres parties prenantes de signaler de manière anonyme toute activité suspecte ou contraire à notre politique éthique. Cette démarche encourage la détection précoce des problèmes potentiels, renforçant ainsi notre capacité à agir rapidement et efficacement pour prévenir et remédier à toute violation.

SIGNATURE DE POLITIQUE ÉTHIQUE

La signature individuelle de notre politique éthique par chaque employé est une déclaration tangible de leur engagement envers nos valeurs fondamentales. La signature de cette politique, qui remplace la charte éthique antérieure, démontre une adhésion personnelle aux normes éthiques et aux principes qui guident nos opérations. Chaque employé s'engage à respecter les exigences éthiques spécifiées dans cette politique et à jouer un rôle actif dans la promotion d'une culture d'entreprise éthique.

En intégrant ces deux éléments clés dans notre programme de formation et de sensibilisation, nous renforçons la culture éthique au sein du Lùkla. Ces initiatives visent à éduquer et à responsabiliser nos équipes, faisant d'eux des acteurs actifs dans la préservation de notre réputation et de notre intégrité. Nous croyons fermement que l'éducation et la sensibilisation sont des piliers essentiels pour maintenir une organisation éthique, où chaque individu comprend son rôle dans la protection des valeurs éthiques de notre Groupe.

VIOLATION DE LA POLITIQUE ÉTHIQUE

Le Lùkla considère la violation de sa Politique Ethique comme une sérieuse transgression, mettant en péril nos valeurs fondamentales. Nous avons établi des procédures claires pour traiter toute infraction à cette politique, avec des sanctions appropriées qui dépendront de la gravité de l'infraction. Voici comment nous abordons ce point :

PROCESSUS D'ENQUÊTE ÉQUITABLE

Avant de prendre des sanctions, Lùkla s'engage à mener des enquêtes équitables et objectives pour évaluer les circonstances entourant la violation alléguée. Les personnes impliquées auront l'opportunité de présenter leur version des faits, garantissant ainsi un processus transparent et équitable.

MESURES DISCIPLINAIRES

En cas de violation mineure de la Politique Ethique, des mesures disciplinaires seront prises. Cela peut inclure des avertissements verbaux ou écrits, des formations supplémentaires sur l'éthique ou d'autres actions correctives appropriées. Ces mesures visent à sensibiliser l'individu sur les conséquences de ses actes et à le guider vers une conduite plus éthique.

SANCTIONS PROFESSIONNELLES

Pour des violations plus graves, des sanctions professionnelles seront appliquées. Cela peut inclure des suspensions temporaires, des rétrogradations, ou même la résiliation du contrat de travail en cas de récidive ou de gravité extrême de l'infraction. Ces mesures visent à protéger l'intégrité de l'entreprise et à maintenir un environnement de travail éthique pour tous les employés.

ACTIONS LÉGALES

En cas d'infractions graves, notamment celles impliquant des activités illégales ou des dommages significatifs à l'entreprise ou à des tiers, des actions légales seront engagées. Cela peut inclure des poursuites judiciaires, des actions civiles, voire des actions pénales,

conformément aux lois applicables. Ces mesures sont prises pour garantir que la justice soit rendue et pour dissuader toute conduite illégale ou éthiquement répréhensible au sein de l'organisation.

AMÉLIORATION CONTINUE

Nous considérons les violations de la Politique Ethique comme des opportunités d'apprentissage. Ainsi, après toute violation, des mesures seront prises pour renforcer notre programme de sensibilisation et de formation en éthique, visant à prévenir de futures infractions et à promouvoir une culture d'intégrité au sein de l'entreprise.

En résumé, Lùkla prend des mesures proportionnées et adaptées à la gravité de chaque violation de la Politique Ethique, garantissant ainsi la préservation de nos valeurs fondamentales et le maintien d'une entreprise éthique et socialement responsable.

RAPPORT SUR LES RISQUES DE SÉCURITÉ ET DES RISQUES DE ANTI-CORRUPTION

Lùkla reconnaît l'importance d'une gestion proactive des risques pour garantir la sécurité de nos opérations et la lutte contre la corruption. Notre engagement envers la transparence et la responsabilité nous pousse à générer des rapports réguliers sur les risques de sécurité et les risques liés à la corruption, renforçant ainsi notre démarche envers une gouvernance d'entreprise responsable.

ÉVALUATION RÉGULIÈRE DES RISQUES

Nous entreprenons des évaluations régulières des risques de sécurité et des risques de corruption au sein de notre organisation. Ces évaluations couvrent l'ensemble de nos activités, de la chaîne d'approvisionnement à la prestation de services, afin de détecter et de comprendre les menaces potentielles.

IDENTIFICATION DES ZONES A RISQUE

À la suite de ces évaluations, nous identifions clairement les zones à risque, que ce soit en termes de sécurité des informations, de cybersécurité, ou de risques liés à la corruption. Cette identification précise nous permet de mettre en place des mesures ciblées pour atténuer ces risques.

MISE EN PLACE DE CONTROLES ET DE MÉCANISMES PRÉVENTIFS

Nous mettons en place des contrôles et des mécanismes préventifs pour réduire les risques identifiés. Cela peut inclure l'amélioration des protocoles de sécurité informatique, la mise

en œuvre de politiques anti-corruption, et la formation continue de nos employés pour les sensibiliser aux risques et aux meilleures pratiques.

RAPPORTS RÉGULIERS AUX INSTANCES DIRIGEANTES

Nous fournissons des rapports réguliers aux instances dirigeantes de l'entreprise sur l'état des risques de sécurité et de corruption. Ces rapports incluent une analyse détaillée des tendances, des incidents récents, des mesures prises, et des recommandations pour renforcer la sécurité et la prévention de la corruption.

ENGAGEMENT ENVERS LA CONFORMITÉ LÉGALE

Lùkla s'engage à respecter toutes les lois et réglementations en matière de sécurité et de lutte contre la corruption. Nous surveillons de près les évolutions législatives et adaptons nos pratiques en conséquence pour garantir la conformité continue.

PARTAGE D'INFORMATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

Nous favorisons la transparence en partageant des informations pertinentes sur nos efforts en matière de sécurité et de lutte contre la corruption avec nos parties prenantes. Cela contribue à renforcer la confiance et à démontrer notre engagement pour des pratiques commerciales éthiques.

Nous considérons ces rapports comme des outils d'amélioration continue. Les leçons tirées des incidents, des réussites et des échecs sont intégrées dans nos processus pour renforcer constamment notre résilience face aux risques de sécurité et de corruption.

En adoptant cette approche, Lùkla prouve son engagement envers la gestion proactive des risques, contribuant ainsi à la durabilité de l'entreprise et à la préservation de la confiance de nos parties prenantes.

